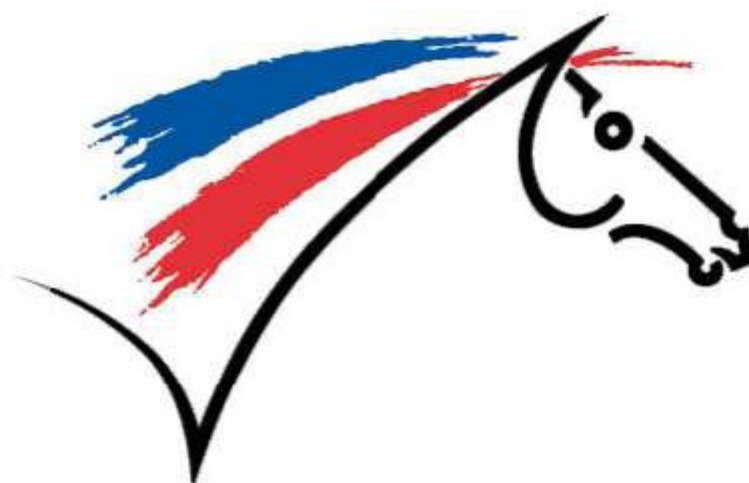


ISÈRE



FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ÉQUITATION

COMITÉ DÉPARTEMENTAL D'ÉQUITATION

RÈGLEMENT
Challenge Départemental
DRESSAGE CLUB 2020
By STÜBBEN

Maison Départementale des Sports, 7 rue de l'Industrie - 38327 EYBENS cdx

<http://comite-equitation-isere.ffe.com>

Commission Dressage : ☎ 06 30 48 83 85 e-mail :

stephane.lupieri@orange.fr / dressclem.r@gmail.com

1. Préambule

Dans le cadre de la Dotation Fédérale d'Actions (subvention FFE- CRE-RA), le Comité Départemental de l'Isère organise un circuit de concours dénommés « Challenge Dressage Isère By Stübben ». Ces compétitions sont mises en œuvre dans une ambiance conviviale par les CLUBS organisateurs pour les cavaliers de niveaux CLUBS avec le partenariat du Comité Départemental. Elles visent les catégories :

- Club Elite, 1, 2, indice Grand Prix

- Club 3 indice Grand Prix un classement séparé sera effectué pour les plus et moins de 18 ans

- Club Élite, 1, 2, 3 libre. Un podium pour les 4 catégories confondues.

2. Règlements Généraux

cf. documents FFE

3. Obligations des participants

3-1 Équidés :

Ces épreuves sont ouvertes aux chevaux et poneys qualifiés (cf. Règlement Concours Club 2020).

3-2 Cavaliers:

a) Le cavalier doit posséder une licence FFE Club 2020 valide émanant d'un Centre Équestre domicilié dans le Rhône-Alpes et disposant d'un enseignant (DE, BPJEPS).

b) Dans le cas où un cavalier monte plusieurs chevaux ou poneys dans la même épreuve, seul le meilleur classement lui rapportera des points.

c) Un couple ne peut monter sur le podium du challenge dans deux catégories différentes. Seule la catégorie supérieure sera retenue.

d) Sur l'ensemble de la structure d'accueil de la compétition, le cavalier se doit d'être bienveillant et dans le respect de l'intégrité moral et physique de son équidé et de ses concurrents.

Si cette obligation n'est pas respectée il se verra éliminé du Challenge « Isère by Stübben » !

4. Obligations du Club Organisateur:

1. Inscrire dans son programme les épreuves types « Challenge »
 2. Affichage du Classement précédent fourni par le Club Organisateur (pièce jointe dans SIF « dépôt de fichier »)
 3. Reversement de 1 € par engagement sur les épreuves support du Challenge au Cde Isère, dans la semaine qui suit le concours.
-
1. Prévoir une communication auprès des médias (photos, articles journaux, etc... à transmettre au Cde Isère)
 2. Exclusivité médiatique, sur les selliers de la même gamme, pour notre partenaire.
 3. Les résultats doivent IMPÉRATIVEMENT être transmis au SIF le lundi suivant la compétition.

4. Renseigner l'avant programme (DUC) sur le SIF et dans la rubrique «Infos Détaillées».

Mentionner OBLIGATOIREMENT les éléments suivants :

- Challenge Dressage Isère By STÜBBEN
- Nature des épreuves (Club 1GP, Poney 2 GP, etc...)
- Officiels Fédéraux : Président du Jury (Club ou N4) référencé sur le site www.rhonealpesdressage.com .
- Commissaire au Paddock : il est fortement conseillé de mettre à l'entrée du paddock, un Commissaire pour annoncer le timing des cavaliers et veiller au bon respect du règlement, afin d'assurer le bon déroulement du concours.
- Les résultats provisoires (fichier.pdf) dans SIF « dépôt de fichier».
- Si possible les horaires prévisionnels et tous renseignements utiles et pratiques pour les cavaliers (service Médical & Vétérinaire) le lundi précédant la compétition.

5. Obligations du CD Équitation Isère

1. Il donnera au Club organisateur le dernier classement provisoire en cours, pour affichage
2. Il dotera le podium final du Challenge de plaques et flots «Comité » aux trois premiers du Challenge By STÜBBEN

Pour tous les cas non prévus au présent règlement, se reporter au règlement FFE de la discipline de l'année en cours. Pour les autres cas, le Président du CDE Isère et le Président de la Commission de Dressage pourront prendre avis auprès de

techniciens de la discipline avant de prendre une décision. La décision est sans appel.

6. Classement final et remise des prix

Le challenge se joue sur 7 concours :

1. 01/03/20 aux Ecuries du Manège Enchanté
2. 15/03/20 au Centre Hippique des Alpes
3. 05/04/20 au Centre Equestre du St Eynard
4. 26/04/20 au Poney Club de Sardieu
5. 03/05/20 au Poney Club du Bréda
6. 10/5/20 à l'Etrier du Dauphiné
7. 31/05/20 aux Ecuries de Crossey

Classement final :

Un classement par couple cavalier/cheval est établi par cumul des quatre meilleures performances sur les épreuves Grand Prix. Pour chaque concours, chaque couple obtient :

1er : 10pts	6e : 5 pts
2e : 9 pts	7e : 4 pts
3e : 8 pts	8e : 3 pts
4e : 7pts	9e : 2 pts
5e : 6 pts	10e et plus : 1pt

En cas d'ex-æquo, les couples seront départagés sur la moyenne des notes d'ensemble.

Remise des prix :

La participation à la cérémonie de remise des prix est obligatoire. Elle se tiendra à l'issue de la dernière étape dite « Finale ».

Toute absence injustifiée ou tenue non conforme fera perdre le bénéfice du classement, flots, plaques, cadeaux, dotations au profit du concurrent qui suit immédiatement dans le classement. La tenue et l'équipement doivent être identiques à ceux du concours. (Article 9.3 du règlement des compétitions dressage).

Fait à

le

Signature du CDE Isère :

précédé de la mention « lu et approuvé »

Fait à

le

Signature du club organisateur :

précédé de la mention « lu et approuvé »